



Ligue Picardie de Tennis de Table

Comité de l'Aisne

Responsable : François DAVID

☎ 03.23.57.38.67

✉ francoisdavid4@wanadoo.fr

INTERCLUBS 2016/ 2017

Les Interclubs se dérouleront à **SOISSONS** (salle de l'ASPTT, 9 avenue de Reims), **le Dimanche 13 novembre 2016** à partir de 9h30.

Le pointage aura lieu à partir de 9h00.

Règlements:

La compétition sera mixte; chaque équipe pourra être composée de 3 ou 4 joueurs dans les catégories suivantes: benjamins, minimes, cadets avec les choix suivants : 3 garçons **ou** 2 garçons et 1 fille **ou** 1 garçon et 2 filles **ou** 3 filles. Les points seront calculés sur les 3 meilleurs joueurs.

Un joueur peut participer dans une catégorie d'âge supérieure à la sienne. Un seul muté et un seul étranger par équipe.

Chaque équipe peut avoir été composée de 4 joueurs au plus dans toutes les catégories.

Le total de la cotation des joueurs composant une équipe ne peut en aucun cas être augmenté en cas de remplacement d'un joueur.

Un joueur ne peut changer d'équipe, de la même association, que pour jouer dans une équipe de numéro inférieur. Un joueur ne peut participer qu'a sein d'une seule équipe au cours d'une journée.

En cas d'équipe incomplète au niveau départemental dans les catégories, les deux joueurs présents sont positionnés aux lettres A / C et X / Z afin que 3 parties soient disputées et que les trois adversaires disputent chacun une partie.

La formule de compétition du tour départemental est décidée par le juge-arbitre désigné puisque le nombre d'inscrits fluctue en fonction des catégories.

L'ordre des rencontres pour toutes les catégories est le suivant:

A/Y, B/X, C/Z, A/X, B/Y.

Tarifs d'inscription:

Voir fiche d'inscription jointe.

Les inscriptions doivent être renvoyées **avant le 10 novembre 2016** à :

François DAVID
63 rue de Chateaudun
02700 TERGNIER

Ou francoisdavid4@wanadoo.fr

INTERCLUBS 2016/2017

Règlements et Inscriptions

Les Interclubs 2016-2017 se dérouleront **le Dimanche 13 novembre 2016 à SOISSONS à partir de 9h30 (pointage : 9h00)**

Les feuilles < récapitulatif équipes engagées / club > et < Liste nominative Interclubs Jeunes 2015-2016 > ainsi que les 2 chèques libellés à l'ordre du Comité Départemental dont vous dépendez doivent parvenir au Comité Départemental mentionnée ci-dessous, **avant le jeudi 10 novembre 2016**. Toutes celles expédiées après cette date ne seront pas prises en considération.

Règlement :

Préambule :

La compétition dénommée < Interclubs > tour départemental est placée sous la responsabilité de la Commission Sportive Départemental.

Les clubs picards affiliés à la FFTT peuvent y engager des équipes, composées de joueurs licenciés des catégories benjamins, minimes et cadets.

Engagement et caution :

Les clubs envoient dans les délais impartis la liste nominative des joueurs composant les équipes qu'ils engagent, impérativement accompagnée de deux chèques à l'ordre du Comité Départemental de Tennis de table :

- le premier correspond aux droits d'inscription, fonction du nombre et de la catégorie des équipes engagées. Ce montant est fixé chaque année par la Ligue.
- Le second, du même montant, correspond à la caution de l'ensemble des équipes engagées par le club. En cas de forfait d'une équipe, la caution correspondante est encaissée et confisquée.

Composition des équipes – qualification des joueurs

La compétition sera mixte avec 3 tableaux: benjamins, minimes, cadets.

Chaque équipe est composée de 3 ou 4 joueurs ; les points seront calculés sur les 3 meilleurs joueurs.

Pour une rencontre, chaque équipe pourra être composée au choix de: 3 garçons ou 2 garçons et 1 fille ou 1 garçon et 2 filles ou 3 filles.

Un joueur peut participer dans une équipe de catégorie d'âge supérieure à la sienne.

Une équipe peut comporter, au plus, un muté et un étranger.

Chaque équipe peut avoir été composée de 4 joueurs pour toutes les catégories.

Le total des classements des joueurs composant cette équipe ne peut en aucun cas être augmenté en cas de remplacement d'un joueur.

Un joueur ne peut changer d'équipe, de la même association, que pour jouer dans une équipe de numéro inférieur. Un joueur ne peut participer qu'au sein d'une seule équipe au cours de la journée.

Formule de la compétition

En benjamins, minimes et cadets, les joueurs effectuent 5 rencontres dont l'ordre est :

A/Y, B/X, C/Z, A/X, B/Y.

Tour départemental :

En cas d'équipe incomplète, dans les catégories benjamin(e)s, minimes et cadet(te)s, les deux joueurs présents sont positionnés aux lettres A/C et X/Z afin que 3 parties soient disputées et que les 3 adversaires disputent chacun une partie. La formule est décidée par le responsable départemental ou le juge-arbitre désigné puisque le nombre d'inscrits fluctue en fonction des catégories.

RECAPITULATIF EQUIPES ENGAGEES INTERCLUBS

Nom de l'association : _____

Coordonnées complètes du responsable des équipes inscrites

Nom :Prénom

Adresse

.....

N° tel dom Portable Mel.....

CATEGORIE	Nombre d'équipes engagées	Tarif par équipes	Total
BENJAMINS		10,70 €	
MINIMES		10,70 €	
CADETS		9,50 €	
TOTAL GLOBAL			
CAUTION			

Engagement et Caution :

Les clubs envoient dans les délais impartis la liste nominative des joueurs composant les équipes qu'ils engagent, impérativement accompagnée de **2 chèques** à l'ordre **du Comité Départemental**

- le premier correspondant aux droits d'inscription, fonction du nombre et de la catégorie des équipes engagées.

Ce montant est fixé chaque année par la Ligue plus les départements

- Le second, du même montant, correspond à la caution de l'ensemble des équipes engagées par le club.

En cas de forfait d'une équipe, la caution correspondante est encaissée.

Composition des équipes - qualification des joueurs :

Chaque équipe est composée de :

- 3 ou 4 joueurs dans les catégories **benjamin(e)s, minimes et cadet(te)s**

Un joueur peut participer dans une équipe de catégorie d'âge supérieure à la sienne.

Un joueur ne peut changer d'équipe, que pour jouer dans une équipe de numéro inférieur. Un joueur ne peut participer qu'au sein d'une équipe au cours d'une journée.

Cette feuille ainsi que la feuille « **Liste nominative** » et les **2 chèques** libellés à l'ordre de « **CD Aisne Tennis de Table** » sont à envoyer avant le Jeudi 10 novembre 2016 à :

François DAVID – 63 rue de Chateaudun – 02700 TERGNIER

Important : La liste des joueurs composant chaque équipe doit être aussi fidèle que possible. Chaque équipe pourra avoir été composée de 4 joueurs au plus dans toutes les catégories. Le total de la cotation des joueurs composant chaque équipe ne pourra être augmenté en cas de remplacement d'un joueur.

LISTE NOMINATIVE INTERCLUBS JEUNES 2015/2016
A renvoyer à F.DAVID avant le Jeudi 10/11/2016

Nom de l'association :

Benjamins				
	NOMS Prénoms	Date de naissance	Classement / Points	Numéro de licence
EQUIPE 1				
EQUIPE 2				

Minimes				
	NOMS Prénoms	Date de naissance	Classement / Points	Numéro de licence
EQUIPE 1				
EQUIPE 2				

Cadets				
	NOMS Prénoms	Date de naissance	Classement / Points	Numéro de licence
EQUIPE 1				
EQUIPE 2				